

Quel impact de la transformation numérique dans le champ du médico-social ?

Contexte et enjeux

Le secteur social et médico-social a connu de très nombreuses mutations depuis ses premières définitions dans les années soixante-dix (loi hospitalière de 1970 et loi sociale de 1975). Des structures spécifiques ont été créées pour l'accueil social ou médico-social des enfants de l'Aide sociale à l'enfance, des enfants et adultes handicapés et ou encore des personnes âgées, auxquels s'ajoutent avec la loi 2002-2 les services d'accompagnement à domicile, les foyers d'accueil médicalisés et les lieux de vie pour adultes en situation de handicap. Plus récemment la loi Hôpital, Patients, Santé et territoire de 2009 créant les Agences Régionales de Santé ou encore la loi Adaptation de la Société au Vieillessement (2016) sont également venues modifier la structuration du secteur tout en soulignant son importance. Au-delà d'une régulation accrue, le secteur s'est ainsi vu confier de nouvelles missions et plus encore de nouvelles façons de prendre en charge un public croissant (notamment du fait du vieillissement de la population) et de plus en plus diversifié : il s'agit non plus de prendre en charge une personne mais plutôt de l'accompagner dans l'évolution de son parcours. Les interrelations entre travailleurs et usagers sont ainsi renforcées et la nature des services sensiblement enrichis. Actuellement, le déploiement des services pour la mise en œuvre des projets personnalisés des personnes accompagnées réaffirme l'importance des logiques de parcours et mettent l'accent sur le rôle des plateformes de services.

Parmi les évolutions auxquelles le secteur doit s'adapter, les transformations numériques semblent jouer un rôle croissant : la mise en réseau des informations, la transmission des dossiers, la réalisation d'accompagnements individualisés, le contrôle des déplacements, l'organisation du travail constituent une partie des éléments largement impactés. Or si les technologies numériques touchent le secteur médico-social, comme l'ensemble des autres secteurs, plusieurs particularités doivent être notées : le déficit d'équipement et de formation est particulièrement important tant dans les établissements que dans les services à domicile, la question du partage de l'information numérique avec différents accès et niveaux d'information est très sensible et demande des processus sécurisés souvent encore à construire, l'acceptabilité sociale de ces technologies, tant du côté des usagers et de leurs familles que du côté de salariés attachés à la dimension relationnelle de leur métier, se heurte à des réticences nombreuses. Ces technologies peuvent à terme jouer un rôle déterminant mais ne pourront se développer que si elles sont intégrées comme levier d'innovation sociale et non pas déploiement d'outils de contrôle.

Thématiques

C'est autour de ces questions que nous souhaitons organiser une journée de réflexions et d'échanges entre chercheurs et acteurs du secteur. Deux thématiques complémentaires sont proposées :

- les impacts des technologies numériques sur l'organisation et les conditions de travail : Les technologies renforcent-elles le contrôle du temps et du contenu du travail ? Sont-elles perçues comme des ressources complémentaires pour les professionnels dans l'accompagnement des personnes fragilisées ? Modifient-elles les relations entre les professionnels et les usagers, mais aussi entre les professionnels eux-mêmes ? Quelles opportunités en matière de gestion des ressources humaines et de dialogue social ? ...

- les impacts des technologies numériques sur l'organisation et la réalisation de la logique de parcours : quels relais entre professionnels ou entre professionnels et personnes accompagnées et leurs aidants peuvent être renforcés ? Quelles nouvelles formes de participation sont offertes aux usagers ? Quelles nouvelles formes de partage de l'information et de coordination sont rendues possibles ? Comment les avancées en matière de télémédecine ou d'objets connectés peuvent-elles impacter le secteur médico-social ?...

Un programme sera transmis prochainement.

Ce colloque se tiendra le 28 janvier 2020 à IMT-BS, 2/ 2bis Villa Thoreton - 75015 PARIS.

Pour vous inscrire à cette journée : remplir le formulaire sur le lien suivant

https://docs.google.com/forms/d/1dprkxXlopP9-cYDLWjSrm4oy31hbJMOfmY9MCBh_OkQ/viewform?edit_requested=true

Attention, le nombre de place est limité à 40.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Nadine Dubruc (dubruc@emse.fr) ou François-Xavier Devetter (francois-xavier.devtter@imt-lille-douai.fr).

Comité d'organisation : François-Xavier Devetter, Nadine Dubruc, Bénédicte Geffroy, François Jaujard, Nicolas Jullien, Myriam Le Goff-Pronost, Laura Nirello